

# Le dernier compte rendu du Conseil Municipal

## COMPTE – RENDU

SEANCE DU 10 JANVIER 2019

**Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mme GERARD, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA,**

**TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT M. ROUCH (Proc.), Mme CAHUZAC.**

**Absente : Mme TONELLO**

**Absents excusés : Mme SAINT-SUPERY (Proc. M ROUCH)**

**M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)**

**Secrétaire de séance : Madame CAHUZAC Déborah**

**Ouverture de la séance à 19 h 10.**

## ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de la Fondation du Patrimoine pour notre participation à la rénovation de la Statue de l'Evêque Saint-Martin.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que trois points seront rajoutés à l'ordre du jour :

- l'exécution du Budget 2019.
- l'extension de la vidéo-protection
- remboursement des frais d'éclairage public par la Communauté de Communes dans le cadre de la compétence « zone d'activités ».

Le compte rendu du conseil municipal de la séance du 10 décembre 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

1°- Monsieur le Maire rappelle que dans la séance du 22.10.2018, le Conseil Municipal avait chargé le Cabinet d'architecture FAURE-GRAU de réaliser **une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une salle de karaté**. Une des solutions proposées correspond à notre attente et Monsieur le Maire propose donc que le Cabinet d'architecture JP FAURE-GRAU soit chargé de poursuivre l'étude. Les honoraires proposés pour une mission complète loi MOP s'élèveraient à la somme H.T de **9 900 €**.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2°- Monsieur le Maire propose **qu'une aide financière soit sollicitée auprès du Conseil Départemental et de la Région**. Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention Conseil Départemental	40%	42 000.00 €
- Subvention Région	40%	42 000.00 €
- Fond propres commune	20%	21 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>105 000.00 €</b>
- Financement de la TVA par la commune		21 000.00 €

Plan de financement adopté à l'unanimité des membres présents.

3°- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le responsable de l'acte de vandalisme sur la superette le 11/08/2018 a été arrêté. Monsieur le Maire propose que des dommages-intérêts soient mandés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**.4°- Monsieur le Maire présente les propositions des différents organismes bancaires contactés pour financer la construction des 8 logements afin d'obtenir un prêt de 650 000 € sur 15 ans à échéance trimestrielle et à taux constant :**

- a) Crédit Agricole 1,55 %
- b) Caisse Dépôts : pas de crédit sur 15 ans
- c) Banque Postale : 1,44 %

**A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a décidé d'emprunter auprès de la Banque Postale.**

5° - Selon l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de **l'autoriser dans l'attente du vote du budget 2019 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019** dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.

**Autorisation est donnée à l'unanimité des membres présents.**

6°- Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de procéder à des **travaux d'extension de la vidéo-protection**. La Société SCOPELEC titulaire d'un marché à bons de commande pourrait effectuer ces travaux pour un montant H.T de **80 166 €**. Monsieur le Maire propose également de demander l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

Propositions adoptées à l'unanimité des membres présents.

7°- Monsieur le Maire rappelle que suite à la Loi NOTRe, la compétence « **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire** » a été transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Monsieur le Maire **demande l'autorisation de signer la convention** nécessaire qui permettra le remboursement à la Commune des frais d'éclairage public de notre zone industrielle.

**Autorisation est donnée à l'unanimité des membres présents.**

#### **8° - Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe que :

- \*Le compromis de vente de terrains à la Société ALTEAL a été signé.
- \* L'achat du Café des Sports sera concrétisé Mardi.
- \* Vœux du Conseil Départemental : **21.01.2019** à Toulouse.
- \* Invitation visite des travaux réalisés par Languedoc Roussillon Aménagement.
- \* Semaine sans écran : une réunion va être organisée. La Mairie va faire un courrier aux associations.
- \* Les travaux de réfection du portail de l'école sont faits.
- \* Intervention sur nid de frelons impasse du Châlet Mercredi **16/01/2019** : un courrier va être fait aux riverains.

20 h 25.

Aucune autre question n'étant soulevée la séance est levée à

Fait à Boussens, le 11 Janvier 2019

Le Maire,

C. SANS